L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 27 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande une gardienne d'enfant française. S'adresser 426 rue Prytanè, coin Neuvième. 25 sept—2t

ON demande, pour ce territoire, un bon commis-vendeur. Bonne rémunération à celui qui, avec recommandation satisfaisante, cenvie dra. S'adresser à Chas J. Pogue, Gen'l Manager, Chattanooga, Tenn.
24 sept—1 m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. J. Weinfurter vs Edmond J. Jatho.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 22,395—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 27 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
16 sept—16 22 27 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession du Rév. Julius Werner et Marie Louise Schmidt, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,527—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Schmidt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 sept—27—1 6 oct Greffier.

Succession d'Alexander Mineofret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,797—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Mineofret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 sept—oct 1 6 Greffier.

Succession de Bernard Stehle, Catharine Stehle et Helen Stehle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,439.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles S. Stehle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27sept—27—1 6oct Greffier.

Succession de Louise Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,759—Division C—Attendu que John Andrew Duffy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Louise Duffy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23sept—23 27—1 oct Greffier.

Succession de A. M. Buchols.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,774—Division B.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. M. Buchols, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23sept—23 27—1er oct Greffier.

Succession de Jean Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,700—Division A.—Attendu que Jeanne Bellecq, veuve de Jean Larrieu, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Larrieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 sept—22 27—1er o t

Succession de Andreas Frey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,673—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Frey, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 sept—21 24 30

Gilbert H. Green vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 19,734—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Cœsar Philippi, Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22 sept—22 27—oct 1 Greffier.

Succession de Mme C. Pothoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,853.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John A Eschmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

George F. Schoeder vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,396—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George F Schroeder, syndic de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

Succession de Fannie F. Morton, femme de Fred Bote.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,978—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Andrew Morton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,8?6—Division C—Mme M. A. Field vs ses créanciers—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Mary Ann Farrell, femme de Spencer Field, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, Esq, notaire, en son bureau No 135 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 17me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les objets mentionnés dans la section 1795 des Statuts Révisés, et pour élire un syndic et voter sur l'application d'une décharge finale, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1892.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

JOURNAUX FRANCAIS

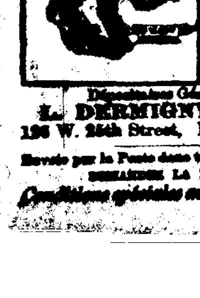

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Loura ampl'ents, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Rabinac, Jeul. Amusant, Jnl. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Grelot, Paris, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envoie par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 SEPTEMBRE—CLASSE No 328
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
68	23	72	15	27	2	63	44	18	11	10	39	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 26 septembre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUNSEAU,
EDGAR PILIE, Pro tem.
Commissaires.

☞ Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 OCTOBRE 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de...	20,000,	.....	20,000
1 Lot de...	10,000,	.....	10,000
1 Lot de...	5,000,	.....	5,000
2 Lots de..	2,500,	.....	5,000
5 Lots de..	1,000,	.....	5,000
25 Lots de..	300,	.....	7,500
100 Lots de..	200,	.....	20,000
200 Lots de..	100	.....	20,000
300 Lots de..	60,	.....	18,000
500 Lots de..	40,	.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......		$10,000
100 Lots de 60,	......	6,000
100 Lots de 40,	......	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......		$19,980
999 Lots de $20,	......	19,980

3,434 Lots se montant à...... $265,460

PRIX DU BILLET:
Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers [ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE de l'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cercueils, corbillards, voitures, chevaux, meubles de bureau, ameublement de salon, coffre-fort, etc.

Interdiction de Thos. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 30,418.—En vertu d'un ordre de vente daté du 12 septembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 3 octobre 1892, à l'heure ci-dessous indiquée, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local, No 271 rue du Camp, à 10 heures A. M.

Un lot de meubles de bureau, 2 coffres-forts, un ameublement de salon, un lot de vitrines, cercueils métalliques, un fort lot de cercueils, etc., le tout d'après un inventaire.

Au local, No 273 rue des Magasins, à 10:30 heures A. M.

Un wagon pour délivrer les cercueils. 2 wagonnettes, 6 voitures.
Un corbillard noir, un vieux buggy, une paire de harnais.
Une paire de chevaux noirs.
Une paire de chevaux gris.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 sept—21 22 25 29—3 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de Meubles de bureaux, etc., Coffre-fort, Tables pour coton et Cotton Pickings, etc.

Succession de John V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,479.—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 sept. 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 30 septembre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 213 rue Gravier—

Un lot de meubles de valeur pour bureaux, installations, etc., incluant bureaux, bibliothèque coffre-fort, pendu e, divers, etc.
Aussi un fort lot de "Tables pour coton".
Et 10 Balles de Cotton Pickings [dont les échantillons seront exhibés].
Le tout d'après un inventaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 sept—20 23 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif du contenu, installations et fonds de commerce d'une pharmacie de premier ordre.

Comprenant une fontaine à soda, etc., au No 111 de la rue du Canal.

William W. Washburn vs Bogel Drug Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,783.—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procèderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MARDI 27 septembre 1892, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au rez de chaussée des lieux No 111 rue du Canal.

Les comptoirs, vitrines, installations, comptoirs à prescriptions comprenant un vaste et bien assorti fonds de médicaments, médecines, etc., ainsi que des articles de fantaisie et de toilette, etc., contenus dans la bâtisse, le tout selon un inventaire enregistré.
Aussi, une grande et magnifique fontaine à soda.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 sept—24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,908—En vertu d'un writ de fi ri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 2, dans l'ilet désigné par le No municipal No 99, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 23 novembre 1858, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Haitième.
9 Prytanie & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasins.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasins et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Siern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lalarpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Peters et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
417 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Independance.
514 Station des cars, Polagne.
515 Casernes des Etats-Unis
[illegible] et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 338 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 334 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Fey.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1½ rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 5 septembre 1892, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la dite succession, à savoir :

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désignés par les lettres C et D, sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, le 2 septembre 1892, mesurant, conformément au dit plan (au pied américain), 33 pieds 3 pouces et 3 1/2 lignes de face, chacun, à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Il y a un bail enregistré pour cinq ans, à partir du 1er avril 1892, sur une portion des dits deux lots de terre, laquelle portion est décrite dans le dit bail, exécuté par un acte par devant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, en date du 15 avril 1892, comme mesurant à peu près 60 pieds de face sur la rue Remparts, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec écurie, etc., et occupés par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désigné par la lettre "E", sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 1er septembre 1892 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, 32 pieds de face à la rue N. Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage élevé, en briques entre poteaux, avec corridor de côté, 3 chambres, un cabinet. Une cuisine à un étage, avec deux chambres. Jardin, figuiers et pêchers; cuve, lieux d'aisance, etc., etc., connu par le numéro municipal 334 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant à l'adjudication; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront en plus au prix de leurs adjudications les taxes d'Etat dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. La propriété premièrement décrite est vendue sujette à tous les droits que le locataire peut avoir légalement acquis d'après le dit bail.
Actes de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 sept—7 14 21 28 oct 5 12

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,

Occupée par le Café de Baltz.

Succession de Mme Josefa Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,422.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841 et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans No 2 en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure (au pied américain) 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Charles et 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, et 123 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé d'une partie du lot désigné par le No 20 et d'une partie du lot No 19 sur un plan fait par Pilié, voyer, le 20 mars 1821 et annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas, ancien notaire en cette ville, le 6 avril 1821. Etant la même propriété acquise par ladite Mme Josefa Puig Martorell épouse dudit Bernardino Martorell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé pardevant W. E. H. Seebach, consul des Etats-Unis, à Barcelone, Espagne, le 9 novembre 1880 et enregistré au bureau des transferts en cette ville le 4 janvier 1881 dans le livre 115, folio 136. L'original du dit acte est déposé en l'étude de Walter D. Denègre notaire en cette ville. Les améliorations consistent de la bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée étant occupé par le café de Baltz et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et est connue par le numéro municipal 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance garantie par privilège de vendeur et hypothèque, en billets pour 1 et 2 ans, portant sept pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie.
L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,003—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof, de Mme W. H. C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 1?0, folio 132.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe; le dit lot est désigné par le No 2 et mesure trente-et-un pieds quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et désignée par le No 3; le dit lot mesure trente-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 3 mai 1888, enregistrés au Bureau de Transferts de cette ville, livre 129, folio 151.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-six pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, en usage commun aux dits lots et les autres.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fasende & Seizas par acte passé pardevant Charles E. Sel, ancien notaire en cette ville, le 13me jour de novembre 1886, enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 182.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

Etat Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 juillet 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières	$135,332 50	
Bons et actions	20,734 62	
Dettes suspendues	36,210 38	
Prêts et escomptes	359,928 21	—$591,196 29 [?]
Prêts sur demande	257,435 30	
Echange, étranger et local	82,916 05	
Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire	193,747 81	—504,098 96
Total		$1,095,295 12 [?]

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits et pertes	63,952 75	—$444,152 75
Dû aux déposants		651,142 42
Total		$1,095,295 1[?]

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 30me jour de juillet 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct.
JOSEPH LOMBARD,
[illegible]
[illegible] FRAGER.

VENTES A L'ENCAN

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John H. Weydig vs ses créanciers,

No 35,748—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu en bloc VENDREDI, 7 octobre 1892, à midi, dans le magasin No 36 rue Magasins, entre Poydras et Lafayette, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 22 septembre 1892 et à moi adressé—
Un lot de vins, liqueurs, verres, etc.
Aussi un national cash register.
Conditions—Strictement comptant.
27 sept—27—oct 1 3 7

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

VENTE EN PARTAGE.

Cottages doubles productifs,

Nos 92 et 96 rue St-Pierre près Bourbon, et
Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, près Royale.

Successions de M. et Mme Claude Foulon.

No 36,439—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau: 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 août 1892 et signé le 29 août 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans les successions ci-dessus intitulées—

1° Le double cottage d'un bon rapport, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 92 et 96 rue St-Pierre, contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Bourbon, Dauphine et Orléans, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Pierre sur 76 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le double cottage élégible, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., dans un district populeux, à la portée des chars, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, St-Louis et Bourbon, désigné par le No 13 sur un plan dressé par P. C. Boudousquié, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire en cette ville, sous le No 122, d'après lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Toulouse sur 83 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Benj. Ory, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7sept—7 14 21 28—5 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le magasin et résidence en briques, à trois étages, bien situé.

No 223 rue Nord Poydras,
Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Pattoni.

No 36,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — MERCREDI, 12 octobre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, et siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le magasin et résidence en briques à trois étages bien situé, No 223 rue Nord Poydras, entre Penn et Dryades, ayant un grand magasin, vestibule et trois chambres en bas, balcon, six chambres avec arrière galerie, en haut, citerne, hydrant, cour pavée, écurie, etc., et décrit comme suit, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Penn et Dryades, désignés par les numéros 5 et 15 sur un croquis annexé à un acte de vente de Paul J. Gleises à E. Frantz, passé pardevant E. G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, le 17 décembre 1868 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 5, 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras, sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 21 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 10 pieds de large ouvrant sur les deux rues Penn et Dryades pour l'usage en commun du dit lot et autres y attenant; le lot No 15 a 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la dite allée, 21 pieds 3 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 14, et 29 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 16, ensemble avec l'usage de la dite allée.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie. Un dépôt de dix pour cent requis pour lier la vente.
Acte de vente pardevant ——, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7 sept—7 10 11 17 18 24 28—oct 1 2 5 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

No 91 rue Espagne, près Dauphine.

Succession de James Otteson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 36,396.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune.—MERCREDI, 24 [?] septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir :

La maison-cottage désirable, No 91 rue Espagne, retiré du trottoir, ayant une galerie de façade et cinq chambres, arrière dépendances, citernes, grand cour etc., convenable aux chars; un "home" tranquille et agréable, promettant d'augmenter en valeur, et décrit comme suit, à savoir :

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Poêts, Dauphine (anciennement Grandshommes) et Bourgogne (anciennement Craps), commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Espagne et mesurant, en mesure américaine, 42 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Espagne, sur 97 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et en mesure française, 42 pieds de face à la rue Espagne sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après une acquisée faite le 7me jour de mai 1860, par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexée à un acte passé le 10 janvier 1867, pardevant F. E. Laresche, un notaire public en cette ville.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, N. P., No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.
27août—27 31—7 14 21 28 sept

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Rues St-Joseph et Delord, Entre Baronne et Dryades.

—ET—

Actions de la Banque des Citoyens.

—A l'encan—

Succession de Mme Catherine Mulvihill, femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,376—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR— Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, certificat No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julie et Baronne, désignés par les Nos 44 et 45, d'après un plan fait par Delafield, arpenteur, en mars 1832, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.

Le lot No 44 mesure 20 pieds de face à la rue St-Joseph et 17 pieds 4 pouces de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur la ligne latérale convergeant de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins. Le lot No 45 touche au lot No 44 et mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, sa ligne convergeant ainsi de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d'autres.

Les améliorations sur les dits lots de terre comprennent la maison en briques connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, office, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a une balance) à un et deux ans de crédit, en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de leur date jusqu'à complet paiement, garantis par le gage du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garanties ordinaires, comprenant le transfert de la police, les honoraires d'avocat en cas de non paiement par les acquéreurs, etc. L'acquéreur assumera, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.
8 sept—8 14 21 28—oct 5 12

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour de [illegible] pour le concert [illegible] [illegible] par [illegible] d'une [illegible] [illegible] perfectionné, mécanique à [illegible] [illegible] solidité [illegible] [illegible] des [illegible] [illegible]
Accords et réparations de pianos [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS DÉSIRABLES ET ATTRAYANTES

Comme Placement d'Argent

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT

—A—

L'ENCAN.

Titres Parfaits.

SUCCESSION DE

Vve J. Schweitzer.

VENTE EN PARTAGE.

No 35,941—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur, — Bureau, 31 rue Carondelet—MERCREDI, 26 OCTOBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé le 16 septembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières et après décrites, savoir:

1. LA BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 242 RUE ROYALE.

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe, mesurant 29 pieds 3 pouces et 4 lignes de façade rue Royale, 29 pieds 2 pouces et 8 lignes de largeur à l'arrière, et une profondeur, sur chaque ligne latérale, de 127 pieds 11 pouces; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 242 de la rue Royale. Dessus s'élève une bâtisse en briques à trois étages, ornée d'une large verandah. Il y a environ 30 chambres en tout, cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loué $71 par mois.

2. VASTES BATISSES DOUBLES A DEUX ETAGES EN BRIQUES AVEC MANSARDES, Nos 96 et 98 RUE D'ORLÉANS.

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, dans le carré d'ilet borné par les rues Orléans, Royale, St Pierre et Bourbon, sur un plan de Trastour, en date du 1er février 1841, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire. Les quels terrains se touchent et mesurent comme suit: Le lot No 1, 29 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 83 pieds à peu près de profondeur. Le terrain No 2, 23 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 68 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une bâtisse double à deux étages en briques, avec mansardes, elle a 22 chambres, cour et trottoir pavés en Schillinger, 2 citernes, hydrant, etc. Loué $97 par mois.

3. DÉSIRABLE MAGASIN EN BRIQUES A DEUX ÉTAGES AVEC MAISON DE RÉSIDENCE, No 189 1/2 RUE ROYALE.

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans le carré d'ilet No 59, borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur un plan de Arthur de Armas, en date du 29 juin 1855. Ledit terrain mesure 14 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Royale, sur 75 pieds de 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages occupée comme magasin et maison de résidence. Il y a en outre du magasin, 9 chambres, corridor, etc., cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loué $33 50 par mois.

4. MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE DOUBLES EN BRIQUES, COUVERTS EN ARDOISES, Nos 46 et 46 1/2 RUE STE-ANNE.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros 46 et 46 1/2 de la rue Ste-Anne) situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'ilet borné par les rues Ste-Anne, Chartres, Royale et l'Allée St-Antoine. Lequel terrain mesure 27 pieds de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 78 pieds, 8 pouces du côté de la rue Royale et 78 pieds, 8 pouces du côté de la rue de Chartres, et 27 pieds de largeur à l'arrière. Les améliorations comprennent un magasin et maison de résidence doubles à deux étages en briques, couverte en ardoises. La maison de résidence a de chaque côté 6 chambres, verandah, corridor, citerne, hydrant, allée, etc., contigus aux cours dans le voisinage du marché français, etc. Loué $40 par mois.

5. RESIDENCE DE CHOIX EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 30 RUE D'ORLEANS.

Un certain lot de terre avec les édifices qui s'y trouvent, connu comme le No 30 rue d'Orléans, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Royale et Bourbon mesurant, au pied américain, 25 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 58 pieds 8 pouces de profondeur.
Les améliorations consistent en une résidence en briques, à trois étages, couverte en ardoises, une verandah en fer ouvragé, et comprenant en tout 11 chambres, avec banquette et cour pavées, citerne, hydrant, etc. Louée $31 par mois.

6. L'EDIFICE EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERT EN ARDOISES, No 19 ALLEE D'ORLEANS, DERRIERE LA CATHEDRALE ET FAISANT FACE A LA PLACE ST-ANTOINE.

Un lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 10, dans l'ilet borné par les rues Royale et St Pierre, Exchange Alley et Allée d'Orléans, mesurant (le dit lot) 17 pieds 11 pouces de face à l'Allée d'Orléans sur 59 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur et face à Exchange Alley, borné dans le fond par une allée s'ouvrant sur Exchange Alley, et mesurant sur une ligne portant d'Exchange Alley et parallèle à l'Allée d'Orléans, 22 pieds 4 pouces, la quelle ligne se prolonge diagonalement par l'Allée d'Orléans, et mesure en entre 11 pieds 11 pouces à de ce point sur une ligne parallèle à Exchange Alley, 10 pieds 10 pouces de ce point; la portion formant le fond du dit lot, deux angles droits, 17 pieds 2 pouces 2 lignes à une ligne parallèle à Exchange Alley, mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes face au dit lot à l'Allée d'Orléans, portant le No 19 Allée d'Orléans.
Les améliorations consistent en un édifice en briques, à trois étages, couvert en ardoises, ayant 11 chambres, un vestibule, avec balcons et galeries, citernes, etc, trottoir pavé. Loué $27 par mois.

7. EDIFICE A DOUBLE CORPS DE LOGIS, A DEUX ETAGES AVEC MANSARDE, COUVERT EN ARDOISES, Nos 211 ET 211 1/2 RUE ST-PIERRE.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 211 rue St Pierre, dans le Deuxième District de cette ville, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 56, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Marais et Ville 6, laquelle portion de terre mesure, au pied américain, 28 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre sur environ 57 pieds 2 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couverte en ardoises, avec mansarde, ayant de chaque côté 5 chambres, avec hydrant, etc. Loués à raison de $24 par mois.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs comptant; le reste, s'il y a une balance, à un crédit d'un et de deux ans, en billets des acquéreurs respectifs, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à échéance, garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront la clause habituelle de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrement du montant des dits billets, transfert de la police d'assurance, le pacte de non aliénando, et toutes les clauses ordinaires de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1892 en sus du prix d'adjudication et devront déposer 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.
Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
24sept—24—2 9 16 19 oct à date

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par ordre de Cour au No 15 rue Baronne.

Mme M. A. Field vs ses créanciers.

No 31,886—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau 101 rue du Camp. En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté le 19 septembre 1892, il sera vendu JEUDI 29 septembre 1892, à 11 heures A. M., au No 15 rue Baronne, près Canal, la propriété ci-après décrite, savoir:

Chapeaux garnis et non-garnis, dentelles, rubans, soieries, velours, flanelles et plumes en grand variété, oiseaux, vitrines et comptoirs en plaqué, grands miroirs, tabourets, bureaux, machines à coudre, ameublement de salon, chaises et tout ce que contient un magasin de modes de premier ordre.
Conditions—Comptant.
20 sept—20 21 22 23 24 25 à date.

THE NEW ORLEANS BEE,

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle maison de résidence en briques, avec magasin au rez-de-chaussée, No 206 rue Royale, coin Dumaine.

Royal T. Store.

Succession d'Edouard A. Langevin, No 36,157, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louise Langevin et Admée Langevin, No 36,158.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un et conformément à un ordre dans l'affaire de la succession d'Edouard A. Langevin, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, en congé en date du 2 septembre 1892, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louise Langevin et Admée Langevin, signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 16 septembre 1892, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu :

La vaste maison de résidence en briques, à trois étages avec magasin au rez-de-chaussée, portant le No 206 de la rue Royale, au coin de la rue Dumaine, (dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres et St Philippe) ayant de grandes salons, salle à manger, 5 chambres à coucher, corridor, etc, chambre à bain, grande cour pavée en dalles—le terrain mesure 30 pieds, 2 pouces, 4 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur et façade rue Dumaine, de 96 pieds 1 pouce, 4 lignes; et 30 pieds, 2 pouces, 4 lignes de largeur à l'arrière limite faisant face à une allée commune de 4 pieds, 2 pouces, 4 lignes de largeur ouvrant rue Dumaine, pour l'usage en commun dudit terrain et des terrains 2 et 3, le tout d'après un plan attaché à l'acte passé pardevant Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le 15 juin 1855, maintenant loué à raison de $50 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit représenté par des billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an et garantis par lien et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres clauses usuelles de vente; 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo C Preot, notaire.
24 sept—24 25 28—oct 4 5 12 19 26

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

HENRY & BROWN vs LEURS CREANCIERS

No 31,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Une machine à vapeur, Bouilloire, Arbre de couche, Bandes, Bench and Railroad Cross Cut Saws, Tours et Machine. Deux mulets et un cheval, deux wagons, Bois de charpente Coffre fort et meubles.

Une action du Mechanics, Dealers & Lumbermens' Exchange.

Comptes ouverts.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune.—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, à la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 septembre 1892, dans l'affaire de l'insolvabilité de W. G. Henry et H. T. Brown, individuellement et comme membres de la raison sociale de Henry & Brown, il sera vendu à l'encan ce qui suit, à savoir—

1° Tout le contenu de l'Etablissement de MM. Henry & Brown, situé à l'encoignure des rues Fulton, N. Market & South Peters ou Nouvelle Levée, comprenant Machine à vapeur Bouilloire, Scies Planers, Tours et divers. Le tout d'après une liste enregistrée au bureau de l'encanteur.

2° Une action du Mechanics Dealers & Lumbermen's Exchange Certificat No 32

3° Comptes ouverts d'après une liste enregistrée au bureau des Encanteurs.
Conditions—Comptant.
22 sept—22 29—oct 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles sur la rue Deuxième entre St-Patrick et St-Denis.

Succession d'Eva Weissenberger.

No 33,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—— en date du 8 août 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St Denis et St-Patrick, désigné comme le No 9 sur un plan annexé à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, le dit lot mesure 30 pieds de face rue Deuxième sur une profondeur de 132 pieds plus ou moins. Les améliorations consistent en un cottage seul avec une chambre et un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, hangar et cuve. La propriété n'est jamais inoccupée et rapporte $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. E. Ker, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
1ersept—1 10 17 24—oct 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Henry & Brown
vs
Leurs Créanciers.

No 31,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

Propriété Commerciale de Choix,

Sur les rues St Joseph, Fulton et S. Peters,

Le Bail de Deux Lots de Terre

Avec une Bâtisse en Fer Toyauté (Corrugated) à Deux Etages,

Faisant face aux rues Fulton, North Market et South Peters.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS— Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 septembre 1892, dans l'affaire de l'insolvabilité de W. G. Henry & H. T. Brown, individuellement et comme membres de la raison sociale de Henry & Brown, sera vendu à l'encan, à savoir :

1° Cette Propriété Commerciale de valeur ayant une façade sur chacune des rues Fulton, St-Joseph et South Peters faisant face à la ligne de chemin de fer du Illinois Central R. R., près du Belt R. R. et décrite comme étant un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée (ou South Peters), St-Joseph, Fulton et North Market, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par J. A. Beard, voyer, lequel dit lot mesure 24 pieds et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée sur la même façade sur la rue Fulton et sur 127 pieds et 1 pouce de profondeur et face à la rue St Joseph et 127 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

2° Le Droit, Titre et Intérêt dans et à un bail de $20 par mois accordé par Mme Marie Rose Gras à William G. Henry, daté le 13 août 1884 pour le terme de dix ans commençant le 1er septembre 1884, et finissant le 31 août 1894, de deux lots de terre formant l'encoignure des rues Nouvelle Levée, North Market et Fulton, et décrits dans le dit bail; l'acquéreur assumera les diverses obligations du locataire ci-dessus, et prendra le dit bail sujet à ses termes et conditions. Copie du dit bail est enregistrée au bureau de l'encanteur et sujette à inspection.
Conditions—Comptant.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant ——, notaire public. Les acquéreurs seront requis de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
23 sept—23—Oct. 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,
A Alger 5me District.

Succession de Julia C. Dassinger.

No 30,480—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, daté le 7 mars 1892 dans l'affaire de la succession de Mme Julia C. Dassinger, sera vendu, à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé à Alger, cinquième district de cette ville, désigné par le No 30 de l'ilot No 7 compris entre les rues Lavergne, Barthélemy, Delaronde et Villere, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 14 mars 1843, et déposé au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.
Les améliorations comprennent un cottage-résidence confortable construit retiré de la rue et en outre une maison en bois dans le fond, etc., en face de la résidence élégante du Dr W. H. Riley.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. P. Upton, notaire public.
Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
13 sept—13 24—oct 1 8 15 19

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE BUREAUX.

Jas. M. Walsh vs. ses Créanciers.

No 34,717—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—[illegible]

Un lot de meubles de bureaux [illegible]
17 sept—[illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

☞ s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

[Une L]iste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 [illegible] CHARTRES [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles

DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 164 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL,
Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:			
Sur risques d'incendie	$133,084 46		
Sur risques maritimes	2,807 36		
Sur risques de rivière	1,961 61		
Total			$137,862 92 [?]
Moins.—Primes non acquises			49,130 00
			88,282 92 [?]
Ajouter: Compte d'intérêt	$3,663 26		
Compte de loyer	$7,596 75	—	$11,264 01
			99,646 93 [?]

Pertes payées:

Sur risques de feu	$60,689 79 [?]		
Sur risques maritimes	313 56		
Sur risques de rivière	265 38		
Pertes totales	$61,267 73 [?]		
Primes rendues	$4,772 72		
Réassurance	2,841 85		
Dépenses	18,630 00		
Taxes	9,199 81		
Remboursé d'avance	340 00		
Compte de courtage	1,703 11	—$7,677 49 [?]	—98 795 24 [?]
			8861 59 [?]

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$36,044 44
Billets garantis par hypothèque et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	13,873 93
Propriétés foncières	176,487 00
Argent comptant	22,572 55
Certificats 7 0/0 de ville (valeur du marché)	22,825 00
Actions de banque (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,877 00
Actions du La. Jockey Club (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	2,950 00
Avance sur l'habitation Olivier	6,964 31
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	500 00
	$330,758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide Hopkins,	W. H. Bofinger,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Mari,
Henry C. Bouchet,	Paul Capdevielle,
M. W. Smith,	J. S. Zacharie,
	A. Xiques.

16juin—1 m

BANQUES.

Etat de la situation
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,291,969 21 [?]
Surtirages garantis et non garantis		3,800 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc		46,544 84
Dû par des agents de réserve approuvés		36,982 06
Dû par d'autres banques nationales		22,297 23
Dû par des banques et banquiers d'Etat		434 00
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes		815 10
Echanges pour le Clearing-house	$51,134 90	
Billets d'autres banques	7,846 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	81 76	
Espèces	49 259 50	
Billets legal tender	283,859 00	— 392,181 16
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis, (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$1,973,678 30

PASSIF.

Capital payé		$600,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		56,061 99
Billets de banques nationales en circulation		36,645 00
Dividendes non payés		3,785 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,287,951 66	
Certificats de dépôt de demande	5,845 00	
Chèques certifiés	1,379 74	
Chèques de caissier en circulation	13,190 31	—1,307 796 11
Dû à d'autres banques nationales		8,997 32 [?]
Dû à des banques d'Etat et banquiers		692 89 [?]
Bills payables		60,000 00
Total		$1,973,678 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.
Correct—Attesté :
M. E. GOGREVE,
M. SCHWABACHER,
J. C. DENIS, Directeurs.
17 juil—

Etat de Situation Semestriel
DE LA
UNION NATIONAL BANK,
De la Nouvelle-Orléans.
A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,335,654 40 [?]
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Primes sur les mêmes	6,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions	$384,373 23 [?]	— 442,873 23 [?]
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorier des Etats-Unis	2,250 00	
Change local	136,817 89	
Comptant	310,065 83	
Chèques pour le Comptoir d'Echange	150,561 19	— 642,431 97 [?]
		$2,532,462 50 [?]

PASSIF.

Capital-actions		$600,000 00
Fonds de surplus	125,000 00	
Profits non divisés	31,209 09	— 156,209 09
Dividende payable le 1er juillet		30,000 00
Circulation		44,250 00
Dû aux déposants et banquiers		1,812,003 50 [?]
		$2 532,462 50 [?]

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier.

DIRECTEURS.

Carl Kohn,	S. Chalaron,
Jno H. Parker,	S. O. Thomas,
Isaac Delgado,	Jonas H. Levy,
N. D. Wallace,	G. A. Williams,
Jules A. Blanc,	S. V. Fornaris.

MUNN & CO
PATENTS
After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. [illegible]

L'Abeille de la N[ouvelle-Orléans]
Bureaux: 73 [rue de Chartres.]
NOUVELLE[-ORLEANS]
MARDI, 27 SEP[TEMBRE 1892.]

VAPE[URS]

Mandeville, [illegible]
LE STEAMER N[illegible]

COMPAGNIE [GENERALE] TRANSAT[LANTIQUE]
LA TOURAINE, LA GASCOGNE, LA CHAMPAGNE

CHEMI[NS DE FER]

QUEEN & [CRESCENT] CINCINNATI

WHITNEY NA[TIONAL BANK] OF NEW [ORLEANS]

LE FRANCO [illegible]

FEUILL[ETON]
No 21.
Belle-[illegible]
ALBERT [illegible]